CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E154202** **VALABLE JUSQU'AU** **09/06/2027**

ÉDITÉ LE 24/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 499039964

Siret : 499 039 964 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7148355

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 214310370018

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 214310370018

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : MAGNE ET PALMER

6 BIS RUE HENRI TURNER
31100 TOULOUSE

Téléphone : 05 34 27 06 76 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
PALMER LUCAS CO-GÉRANT / MAGNE DAVID CO-GÉRANT

Site Internet : http://magneetpalmer.com

E-mail : secretariat@magneetpalmer.fr

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 858 328 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	10	26/03/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	11	24/03/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	26/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/04/2026 14:47

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E154202** **VALABLE JUSQU'AU** **09/06/2027**

ÉDITÉ LE **24/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007
Forme juridique : SARL
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 499039964

Siret : **499 039 964 00030**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7148355
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 214310370018
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 214310370018

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **MAGNE ET PALMER**

6 BIS RUE HENRI TURNER
31100 TOULOUSE

Téléphone : 05 34 27 06 76 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://magneetpalmer.com
E-mail : secretariat@magneetpalmer.fr

Responsabilité légale :
PALMER LUCAS CO-GÉRANT / MAGNE DAVID CO-GÉRANT

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/03/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	26/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	06/07/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.